

Du tourisme de chasse au tourisme d'observation, l'expérience touristique de la faune sauvage

L'exemple de la réserve faunique de Matane (Québec)

Laine Chanteloup

Volume 32, numéro 1, 2013

Tourisme cynégétique et halieutique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036650ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036650ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chanteloup, L. (2013). Du tourisme de chasse au tourisme d'observation, l'expérience touristique de la faune sauvage : l'exemple de la réserve faunique de Matane (Québec). *Téoros*, 32(1), 17–26. <https://doi.org/10.7202/1036650ar>

Résumé de l'article

Le tourisme lié à la faune sauvage comprend des pratiques de chasse vues comme des activités consommatrices de la faune sauvage et des pratiques d'observation généralement appréciées comme des activités non consommatrices de la faune sauvage. Cette dichotomie traditionnelle est ici réinterrogée pour voir comment différentes pratiques peuvent s'articuler et être gérées sur un même territoire. L'argumentation développée au sein de cet article s'appuie sur l'étude de cas de la réserve faunique de Matane. L'analyse du tourisme de chasse et du tourisme d'observation passe ici par l'examen de l'organisation et de la gestion spatio-temporelle de ces pratiques, par l'observation des motivations et des valeurs mobilisées par les usagers ainsi que par l'impact de ces différentes activités sur la ressource. L'étude menée montre que le cadre conceptuel consommation/non-consommation est appelé à être dépassé pour envisager le développement d'un nouveau cadre d'analyse. Celui-ci serait fondé sur une éthique de l'environnement s'intéressant avant tout à la protection et à la conservation des écosystèmes et non sur un jugement de valeur de différentes pratiques.

Du tourisme de chasse au tourisme d'observation, l'expérience touristique de la faune sauvage L'exemple de la réserve faunique de Matane (Québec)

Laine CHANTELOUP

Docteure en géographie

Chercheure associée

Laboratoire Edytem

Université de Savoie (France)

Laone.chanteloup@gmail.com

RÉSUMÉ : Le tourisme lié à la faune sauvage comprend des pratiques de chasse vues comme des activités consommatrices de la faune sauvage et des pratiques d'observation généralement appréciées comme des activités non consommatrices de la faune sauvage. Cette dichotomie traditionnelle est ici réinterrogée pour voir comment différentes pratiques peuvent s'articuler et être gérées sur un même territoire. L'argumentation développée au sein de cet article s'appuie sur l'étude de cas de la réserve faunique de Matane. L'analyse du tourisme de chasse et du tourisme d'observation passe ici par l'examen de l'organisation et de la gestion spatio-temporelle de ces pratiques, par l'observation des motivations et des valeurs mobilisées par les usagers ainsi que par l'impact de ces différentes activités sur la ressource. L'étude menée montre que le cadre conceptuel consommation/non-consommation est appelé à être dépassé pour envisager le développement d'un nouveau cadre d'analyse. Celui-ci serait fondé sur une éthique de l'environnement s'intéressant avant tout à la protection et à la conservation des écosystèmes et non sur un jugement de valeur de différentes pratiques.

Mots-clés : Faune, activités consommatrices, activités non consommatrices, gestion des ressources, éthique environnementale.

Les ressources fauniques peuvent représenter une source de richesse importante pour le développement régional, comme c'est le cas au Québec avec le développement des pelleteries (le commerce des fourrures), la chasse ou aujourd'hui l'offre touristique en lien avec les animaux sauvages. Tout l'enjeu pour les acteurs consiste à gérer différents usages autour d'une même ressource, laquelle en tant qu'élément du vivant pose des enjeux spécifiques en matière de durabilité. D'un point de vue récréatif, l'exploitation touristique de la faune recouvre deux types de pratiques principales : les activités de chasse et les activités d'observation (Duffus et Dearden, 1990).

Le tourisme de chasse, également connu sous le nom de chasse sportive, est un mode de chasse « *where the hunter or hunters pursue their quarry for recreation or pleasure* » (Leader-Williams, 2009 : 11). En Amérique du Nord, sa mise en place à partir du XIX^e siècle est liée aux pratiques des personnalités du monde politique et des affaires. Celles-ci louaient de vastes espaces sauvages pour chasser et pêcher au cœur de la nature (Martin, 1980). Elles formaient ce qu'on appelait à l'époque des clubs privés (Gagnon, 2009). Aujourd'hui, cette forme de tourisme reste majoritairement ignorée du grand public dans

la mesure où il s'agit d'un tourisme très spécialisé. Elle est également critiquée en raison de son caractère consommateur de la ressource faunique, car « *an entire organism is deliberately killed or removed or any parts are utilized, either as a goal in itself (recreational hunting and fishing) or for a product (pets, timber, food, leather)* » (Freese, 1998 : 11). Le développement d'activités touristiques entraînant la mort d'un animal est condamné dans les sociétés développées (Kellert, 1979). Le jugement éthique négatif de la chasse conduit même certains auteurs à faire sortir cette activité de la définition du tourisme animalier. Newsome *et al.* (2005 : 20) expliquent qu'ils « *neither condone nor accept this practice and have deliberately delimited [their] definition of wildlife tourism to exclude any activity which results in the killing of wildlife as it does not sit comfortably with the ecocentric worldview that engenders respect for all living creatures* ».

De plus, le tourisme de vision est aujourd'hui la forme touristique en lien avec les animaux la mieux connue. Il s'agit du « *tourism undertaken to view and/or encounter wildlife. It can take place in a range of settings, from captive, semi-captive, to in the wild, and it encompasses a variety of interactions from*

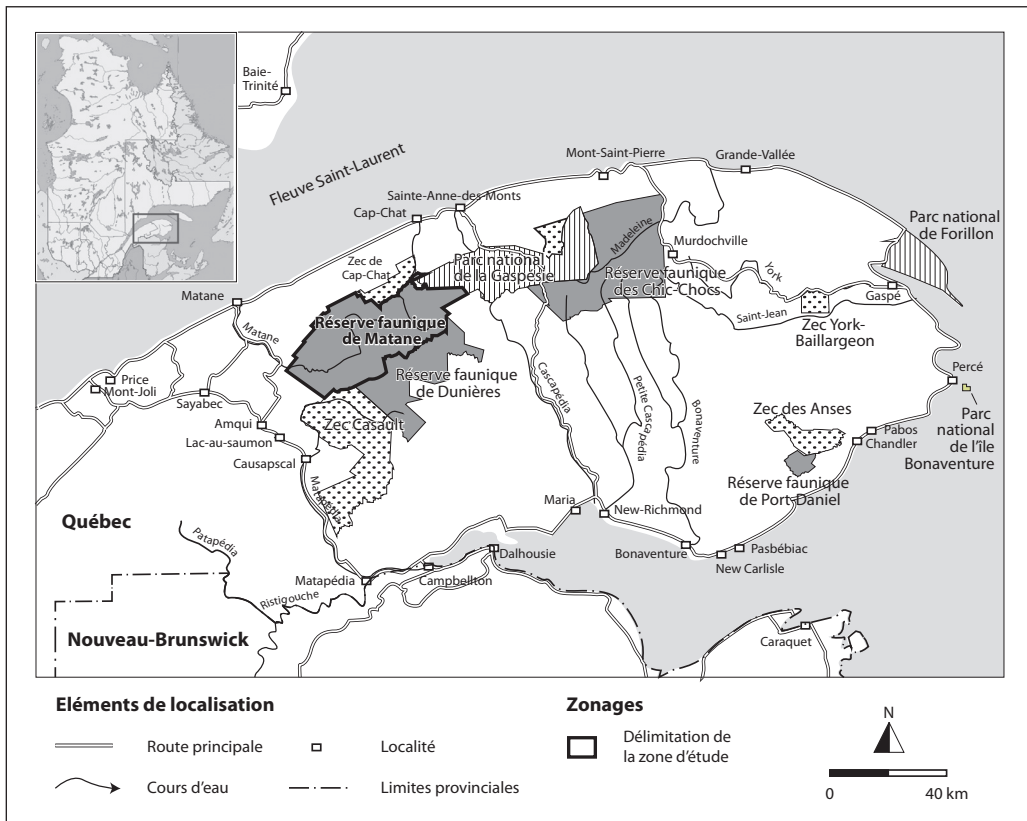


ILLUSTRATION 1 : Localisation de la réserve faunique de Matane (source : L. Chanteloup).

passive observation to feeding and/or touching the species viewed (Newsome *et al.*, 2005 : 18-19). Au sein du tourisme de vision, la ressource faune peut être à la fois moteur de la visite ou simplement une activité complémentaire. Cette forme de tourisme s'est fortement développée suite à la Seconde Guerre mondiale avec la multiplication des espaces protégés tels que les parcs nationaux. Ce tourisme est perçu comme une activité non consomptive de la ressource (Duffus et Dearden, 1990; Orams, 1996; Reynolds et Braithwaite, 2001; Catlin *et al.*, 2011) au sens où « *it does not involve direct and deliberate killing or removal [of wildlife]* » (Freese, 1998 : 12). Il est donc associé à une idéologie de la conservation des ressources, les activités d'observation étant souvent publicisées comme de l'écotourisme.

A priori, pratiques de chasse et d'observation s'opposent dans la mesure où ces formes d'utilisation de la faune sauvage ne reposeraient pas sur les mêmes philosophies de l'environnement, ce qui se traduit généralement par une dissociation spatiale des activités, entendu qu'elle présuppose l'incompatibilité de ces deux pratiques au sein d'un même territoire. En effet, le tourisme de chasse prélève la ressource faunique qui devient alors indisponible pour l'observation, limitant les chances de rencontre d'un animal pour les touristes observateurs. De plus, l'expérience du tourisme d'observation peut être affectée par le fait d'assister en direct à la mise à mort d'un animal (Johnston, 1995; Hinch, 1998). À l'inverse, la présence de touristes non-chasseurs sur un territoire ouvert à la chasse pose à la fois des problèmes pour la sécurité des individus (Franklin, 2011) et de dérangement des actions de chasse.

L'objectif de cet article est précisément d'interroger les modalités d'articulation entre ces deux types de pratiques touristiques. S'agit-il de deux formes d'expérience touristique s'excluant spatialement, chacune devant être pensée sur des territoires disjoints, ou est-il possible d'envisager une gestion conjointe? En interrogeant la dichotomie entre activités de chasse et d'observation, l'analyse menée permet de revisiter un certain nombre de poncifs. Les liens « chasse — consommation — prélèvement — négatif pour l'environnement » et « vision — non-consommation — éducation — positif pour l'environnement » ne sont pas aussi linéaires qu'il n'y paraît. L'imaginaire et la symbolique associés au vocable de « consommateur », recoupant les champs lexicaux de la consommation et de la commercialisation, conduisent à une image erronée des usages touristiques autour de la ressource faunique (Tremblay, 2001). Ainsi le tourisme de chasse est-il fortement déprécié en raison de ses impacts supposés sur le milieu alors que le tourisme dit « non consommateur » est souvent vu comme un tourisme plus durable, dans la mesure où il n'impacte pas directement la ressource. L'impact peut cependant être plus implicite, que ce soit en termes de comportements inadaptés dérangeant les animaux ou en termes d'empreinte écologique de pratiques touristiques nécessitant parfois une logistique sophistiquée pour observer les animaux dans leur milieu. Dépassant les idées reçues sur les différentes activités liées à la faune sauvage, il convient d'étudier les interrelations existantes entre tourisme de chasse et tourisme d'observation, mais aussi d'analyser comment une même activité peut

avoir des traductions territoriales différenciées en fonction de l'éthique gestionnaire développée.

Méthodologie

L'étude menée est le fruit d'une analyse de la littérature scientifique portant sur le cadre conceptuel activités consomptives/non consomptives, complétée par une étude de cas concernant la réserve faunique de Matane, située en Gaspésie (Québec). Cette réserve constitue une étude de cas particulièrement appropriée pour observer les rapports dialectiques entre le tourisme de chasse et le tourisme d'observation, ne serait-ce qu'en raison de l'ancrage historique de ces deux activités sur ce territoire et des logiques coconstructives dans lesquelles elles s'inscrivent. Le travail de terrain au sein de cette réserve faunique a fait l'objet de deux campagnes de collecte de données. La première, en octobre 2010, était consacrée à l'étude des activités de chasse organisées au sein de ce territoire. La deuxième campagne de terrain, aux mois de juin et juillet 2011, a permis d'analyser le tourisme d'observation. Tant la consultation des archives de la réserve faunique, les observations de terrain et les entretiens semi-directifs menés avec les différents acteurs du territoire (gestionnaires, employés et usagers de la réserve faunique) ont fait l'objet d'une analyse qualitative afin de pouvoir étudier les rapports dialectiques entre ces deux formes de tourisme autour de la faune sauvage.

Présentation du terrain d'étude

La réserve faunique de Matane se situe au nord de la péninsule gaspésienne, au Québec, dans la région du Bas-Saint-Laurent. Elle couvre aujourd'hui une superficie de 1275 km². Elle est intégrée à un vaste réseau de territoires fauniques administrés où les rapports humain/faune sont gérés de manière différentielle, selon un gradient allant de la stricte conservation des espaces à une gestion des activités cynégétiques (voir illustration 1). Cette configuration est issue d'une construction territoriale liée à l'évolution des activités et aux transformations sociétales des rapports de la société québécoise à la nature.

Initialement créée en 1962 sur 930 km², la réserve faunique de Matane a été constituée sur d'anciennes forêts exploitées par la Hammermills Paper Company. En créant cette réserve, le gouvernement souhaitait parfaire la gestion des ressources fauniques gaspésiennes tout en cherchant à reprendre la main sur un territoire essentiellement contrôlé par les compagnies forestières et les clubs privés. Contrairement aux clubs privés de chasse et pêche, qui étaient des regroupements de chasseurs restreignant l'accès d'un territoire aux seuls membres du club, l'ensemble des citoyens québécois peut alors participer au tirage au sort ouvrant le droit à un séjour de chasse au sein des réserves fauniques.

En lien avec les orientations provinciales qui cherchent à développer de nouvelles unités d'aménagement pour la pratique de la pêche et de la chasse de l'ensemble des citoyens québécois (opération Accessibilité), la réserve faunique de Matane sera agrandie une première fois à la fin des années 1960 avec l'abolition des clubs privés qui étaient situés à l'ouest de la réserve. Près de 400 km² sont alors ajoutés à la réserve; il s'agit d'ouvrir à la chasse des espaces historiquement fermés et gardés à des fins privés (Dionne *et al.*, 1980).

En vue de gérer les territoires nouvellement accessibles (par l'abolition des clubs privés), le gouvernement provincial lance l'opération Gestion faune en 1978. Celle-ci vise la création d'un réseau de zones d'exploitation contrôlée (ZEC) et réorganise certaines réserves fauniques (Banville, 1985). Le rôle des réserves fauniques sera redéfini suite à l'adoption de la loi cadre sur les parcs nationaux de 1977. Jusqu'ici, la situation des réserves fauniques était ambiguë dans la mesure où il y avait une confusion dans la terminologie utilisée : le vocable « réserve » étant pendant de nombreuses années employé tantôt comme synonyme de parcs nationaux, tantôt pour désigner des espaces dans les limites desquels le gouvernement pourrait contrôler la chasse et la pêche (Lemieux, 1986 : 113). Au début des années 1980, les réserves fauniques deviennent des espaces voués « à la conservation, à la mise en valeur et à l'utilisation de la faune ainsi que, accessoirement, à la pratique d'activités récréatives » (art. 111 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, Québec, 1983).

L'entrée en vigueur de la loi sur les parcs nationaux conduit à la refonte du parc national de la Gaspésie en 1981, amenant une simplification des espaces administrés du nord de la Gaspésie. En conséquence, la réserve faunique de Matane s'agrandit à nouveau, elle acquiert alors sa superficie actuelle de 1275 km².

Compatibilité du tourisme de chasse et du tourisme d'observation

La réserve faunique de Matane est actuellement connue comme étant « le paradis du chasseur », car on y trouve la plus grande concentration d'originaux du Québec (MRNF, 2008). Dès 1964, la réserve faunique de Matane est ouverte à une chasse contingentée (Desmeules, 1966a). À cette époque, le séjour de chasse est organisé sur quatre jours et la présence de deux chasseurs est nécessaire pour le tir d'un orignal. Les chasseurs ont alors l'obligation de prendre un guide, et de prévoir logement et nourriture pour leur visite et les services du guide. Lors du lancement des chasses contingentées, la réserve faunique de Matane est celle où le quota d'originaux attribué est le plus faible par rapport à d'autres espaces administrés québécois tel que la réserve de La Vérendrye et le parc des Laurentides. Très vite, en lien avec la hausse des populations d'originaux, les attributions vont augmenter, et les réussites de chasse au sein de la réserve faunique de Matane se distingueront de ces autres chasses contingentées (Potvin, 1985). Ainsi, en 1966, le succès de chasse au sein de la réserve faunique de Matane sera de 96 %, par rapport au 71 % des deux autres territoires alors ouverts à cette forme de chasse (Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, 1966). Le nombre d'applications (candidatures au tirage au sort effectuées par les chasseurs en vue d'obtenir un séjour de chasse) au sein de la réserve s'accroît d'année en année, pour atteindre à la fin des années 2000 près de 35 000 applications par an (Gagnon, gestionnaire de la réserve faunique de Matane, 2010 : communications personnelles).

Au fil des saisons, les infrastructures pour l'accueil des chasseurs se modernisent et les territoires de chasse évoluent en fonction du quota d'animaux à prélever (Potvin, 1985). Le produit chasse de la réserve se diversifie pour arriver

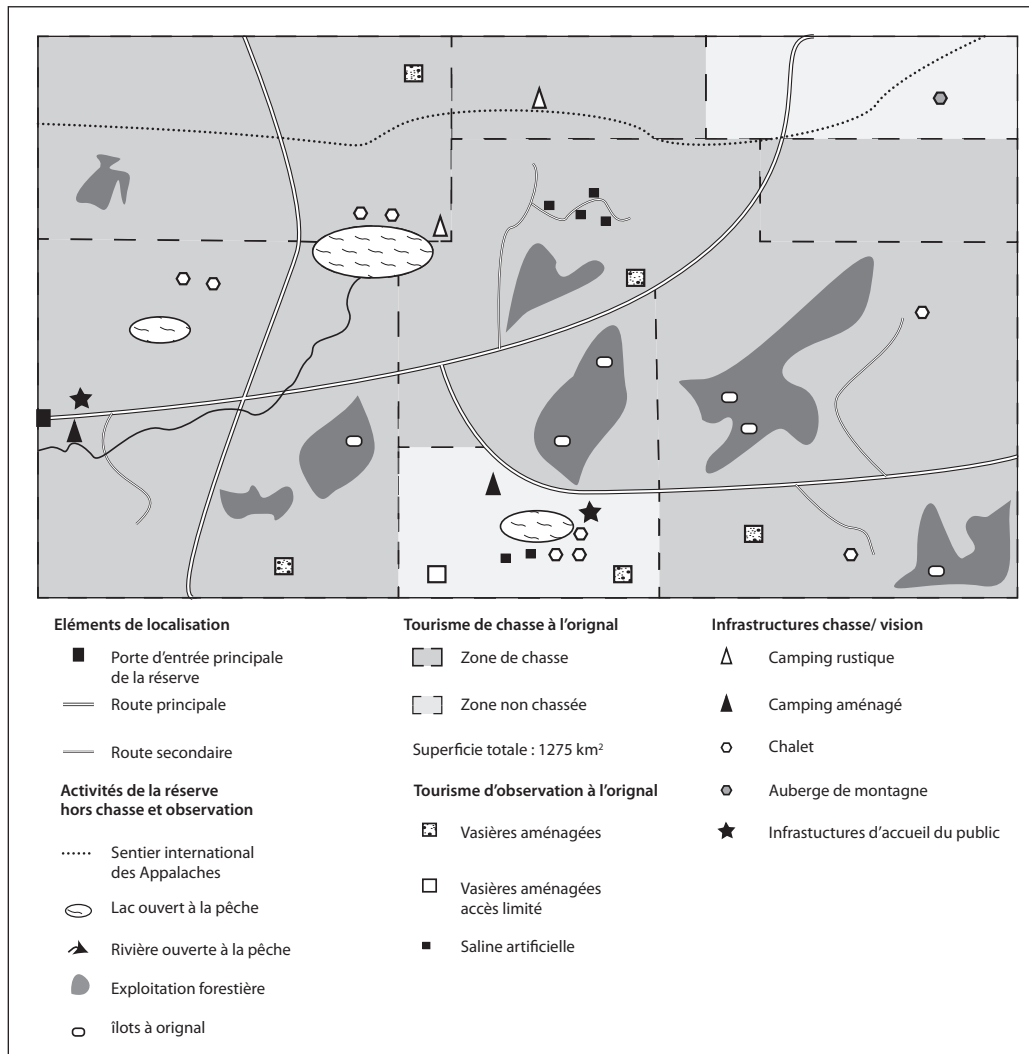


ILLUSTRATION 2 : Schéma de l'organisation spatiale du tourisme de chasse et d'observation dans la réserve faunique de Matane (source : L. Chanteloup).

aujourd'hui à un panel d'une vingtaine de séjours différents, ceux-ci variant en fonction du nombre de chasseurs dans le groupe (de quatre à huit personnes), du type d'hébergement (du camping à l'auberge luxueuse), de l'accompagnement (l'emploi d'un guide n'est plus obligatoire), des armes utilisées (du fusil à poudre noire à la chasse à l'arc), des types de gibier (des chasses mixtes comprenant mâle et femelle à la chasse dite de conservation où seules les femelles sont autorisées).

Cette diversification n'empêche pas des processus sélectifs, amenant certains à qualifier la réserve faunique de « nouveau club de chasse privé ». Étant donné le nombre important de candidatures au tirage au sort, la probabilité d'être tiré au sort dépend du nombre de séjours auxquels le chasseur a appliqué. Afin d'être sélectionné, une des stratégies consiste à candidater à l'ensemble des séjours proposés, indépendamment de leur coût. Aussi, si le chasseur se voit sélectionné pour un séjour coûteux, charge à lui de s'acquitter de cette somme ou de se retrouver exclu du processus. Or, certains de ces voyages de chasse se révèlent particulièrement onéreux, comme c'est le cas des séjours appelés « plans américains » (le plan américain

comprend le prix de la chasse, le logement et l'emploi d'un guide). Les prix d'une chasse au sein de la réserve faunique de Matane peuvent ainsi varier de 1 184 \$ à 20 208 \$ par groupe de chasseurs pour une durée de 4 jours (Sépaq, 2011). L'organisation très réglementée du tourisme de chasse et les prix pratiqués conduisent à une fermeture progressive de la réserve, laquelle exclut un pan de la population.

En parallèle du tourisme de chasse, le tourisme d'observation s'organise dans la réserve depuis le début des années 1980, reconnaissant que « la chasse à l'orignal est une activité consommatrice de la faune et que si[,] tout au cours de l'année, autant d'énergie était mise pour mettre en place des activités non consommatrices qui mettraient également en valeur la forte densité d'originaux, ces dernières populariseraient la réserve faunique, non seulement auprès de la clientèle provinciale, mais également canadienne et étrangère » (Anonyme, 1982 : 75). La rédaction du plan directeur vise alors à « optimiser l'exploitation du territoire par l'établissement d'activités douces » (Anonyme, 1982 : 44). La réserve souhaite jouer sur l'éducation des visiteurs pour développer

de nouvelles formes d'activités. L'éducation a alors un double objectif : organiser au sein d'un même espace des activités qui sont vues comme antinomiques tout en favorisant une évolution dans les perceptions associées à l'une et l'autre de ces deux pratiques. Le volet éducatif vise alors à dépasser l'image du « chasseur qui apparaît [trop souvent] comme "tueur" aux yeux de l'adepte d'activités douces [afin que] ce dernier ne [soit] plus perçu comme un poète de la nature » (Anonyme, 1982). Ces dynamiques conduiront à la mise en place, à la fin des années 1990, d'activités de découverte de l'original au sein de la réserve (Del Degan *et al.*, 1996).

En termes d'organisation spatiale, le tourisme de chasse et le tourisme d'observation s'avèrent être compatibles au sein d'un même espace (voir illustration 2). Afin de développer le tourisme d'observation, les infrastructures aménagées pour le tourisme de chasse sont réadaptées. Ainsi, les chalets initialement construits pour la chasse et la pêche sont loués dans la période estivale à des visiteurs souhaitant venir profiter des activités du tourisme d'observation. Ces chalets offrent à cette nouvelle clientèle un cadre de villégiature privilégié au cœur de la forêt québécoise. Un des plus grands chalets est également transformé à cette période en centre muséographique sur l'original. Des panneaux d'informations et quelques parties d'originaux naturalisés sont alors disposés au sein de ce bâtiment qui offre un espace d'informations aux visiteurs. Enfin, certains chemins utilisés pour la chasse offrent des pistes d'accès aux sources salines naturelles appelées vasières ou à des salines disposées le long de chemins forestiers, sites particulièrement appréciés par les originaux et autour desquels s'organisent les activités d'observation.

La compatibilité entre le tourisme de chasse et d'observation est rendue possible dans la mesure où ces activités ne fonctionnent pas selon le même calendrier. Le tourisme d'observation commence vers juin ou juillet. À ce moment de l'année, les originaux sortent de la période hivernale et ont besoin de compenser une alimentation pauvre en feuilles par l'ingestion de grandes quantités de sodium qu'ils trouvent dans des vasières naturelles ou dans les plantes aquatiques des lacs (Thompson et Stewart, 2007; Samson *et al.*, 2002; Crête, 1983). Sur ce point, l'aménagement touristique des vasières de la réserve naturelle offre des conditions optimales pour observer les originaux. Certaines vasières sont en accès libre, d'autres requièrent le fait d'être accompagné par un naturaliste, le service de la visite guidée étant alors payant. À la tombée du jour, des sorties en kayaks sont également organisées afin de pouvoir approcher les originaux dans les lacs. Les activités d'observation prennent fin en septembre, lors de l'ouverture de la chasse.

Aussi, loin d'être antinomiques, ces deux types de pratiques s'alimentent dans des processus dynamiques et rétroactifs : le développement du tourisme d'observation s'inscrit dans une volonté de diversification des activités de la réserve faunique de Matane et vient renforcer l'image « original » de celle-ci, tandis que les équipements initialement réalisés pour permettre la pratique du tourisme de chasse peuvent être réinvestis par les adeptes du tourisme d'observation. Le tourisme d'observation permet alors d'ouvrir à un plus grand nombre l'observation des originaux que ne le permet le tourisme de

chasse. Ce dernier, compte tenu des tarifs pratiqués et des restrictions liées aux tirages au sort, s'adresse de plus en plus à une élite sociale. Il n'en reste pas moins que la réserve est principalement investie en automne par les chasseurs, l'ensemble des logements disponibles sont alors complets, contrairement à la période estivale où de nombreux chalets et places de campings restent libres. Selon les questionnaires de la réserve, le tourisme de chasse reste donc sur le plan financier l'activité la plus lucrative, le tourisme d'observation arrivant loin derrière en termes de retombées économiques. Il est toutefois à noter que ces gains sont ici comparés en fonction du taux de fréquentation des différentes activités. D'autres variables seraient à prendre en compte pour une analyse plus complète. Par exemple, pour le tourisme de chasse, il serait intéressant d'intégrer le coût des inventaires de population d'originaux qui permettent la fixation des quotas de chasse ou de prendre en compte les bénéfices écologiques auxquels la chasse contribue en limitant le développement d'une surpopulation d'originaux (*cf. infra*) (McLaren *et al.*, 2004). Remarquons également que la primauté donnée à la chasse par les gestionnaires interroge la pérennité du tourisme d'observation. Cette forme de tourisme est pour l'instant fortement dépendante du tourisme de chasse et soumise à ses besoins, notamment au niveau de son organisation dans le temps. Les aménagements du site ne sont pas adaptés aux besoins du tourisme d'observation. Peu d'investissements ont concrètement été réalisés pour ce tourisme. La qualité des chemins, par exemple, pose de nombreux problèmes d'accessibilité au cœur de la réserve lorsque les visiteurs ne disposent pas d'un véhicule tout-terrain. L'observation est donc un complément aux activités de la réserve dont la priorité reste principalement tournée vers la chasse.

Si la compatibilité entre activités consomptives et non consomptives est possible au plan spatial, elle se retrouve également au niveau des pratiques des usagers. La réserve de Matane offre l'opportunité de souligner les similitudes entre le tourisme de chasse et d'observation, montrant par là même que ces deux catégories ne s'excluent pas l'une de l'autre mais présentent des recoupements. Cela est particulièrement visible lorsqu'on analyse l'historique de ces pratiques ainsi que les motivations et valeurs mobilisées par ces activités.

Historiquement, le développement de la chasse s'accompagne du développement des moyens de sa mise en récit. En Amérique du Nord, la photographie se développe afin de ramener des souvenirs des parties de chasse. Ainsi, au sein du manuel technique de la chasse à l'original publié en 1966 au Québec, le matériel photographique est présenté, au même titre que l'équipement de chasse plus classique, comme un matériel indispensable pour la réussite du séjour (Desmeules, 1966b). La pratique de la photographie se généralise donc parmi les chasseurs sportifs jusqu'à s'imposer dans certains territoires de chasse qui n'autorisent plus que cette activité. La frontière est ici étroite entre tourisme de chasse et tourisme d'observation, l'une et l'autre empruntant à leur registre réciproque.

À l'instar des membres des anciens clubs privés, touristes et chasseurs s'inscrivent à la frontière de ces deux registres, la pratique de ces différentes activités n'étant pas exclusive

l'une de l'autre. Ainsi, lors de la campagne de terrain estivale, une partie des visiteurs interrogés dans la réserve faunique de Matane participant aux activités d'observation de l'orignal s'est avérée être des chasseurs ayant déjà chassé au sein de la réserve ou ayant postulé au tirage au sort pour venir y pratiquer cette activité durant l'automne. Certains chasseurs, devenus observateurs, profitaient des activités dites non consomptives, pour faire partager leur passion à leur famille. Fervents chasseurs, ils souhaitaient montrer à leurs proches ce qu'était l'orignal, bête qu'ils partent traquer l'automne venu. L'activité d'observation de l'orignal est alors envisagée par les chasseurs comme une opportunité pour ouvrir l'activité de chasse à des non-usagers. D'autres chasseurs utilisent les activités d'observation de l'orignal pour venir préparer leur chasse. À l'automne, les séjours de chasse durent quatre jours. Ce temps étant particulièrement court, de nombreux chasseurs viennent pendant la période estivale repérer leurs zones de chasse afin de bien connaître le territoire qui leur a été attribué et de repérer dans quel secteur ils se positionneront pour « sécuriser leur chasse » le plus rapidement possible afin de ne pas repartir sans gibier. Enfin, certains d'entre eux profitent de ce moment pour visiter l'espace muséographique et approfondir leur connaissance de l'animal. Le comportement des chasseurs, jouant sur la complémentarité entre tourisme de chasse et tourisme d'observation, rend vain une lecture binaire réductrice opposant ces deux types de pratiques.

Tourisme de chasse, tourisme d'observation et conservation de l'environnement

La remise en question de la conception manichéenne entre tourisme de chasse et tourisme d'observation se retrouve au niveau des impacts sur l'environnement. L'étude de la dialectique « pratiques autour de la faune sauvage/impacts sur la ressource » montre toute la nécessité qu'il y a à dépasser le cadre d'analyse opposant activités consomptives et non consomptives, et amène à analyser les différentes pratiques selon un gradient allant d'impacts directs à des impacts indirects.

Paradoxalement au fait que la plupart des espaces protégés est aujourd'hui soutenue par les écologistes, c'est le monde de la chasse qui a souvent contribué à la mise en œuvre d'espaces protégés pour la conservation du gibier (Adams, 2009). Ce sont ces mêmes espaces au sein desquels s'est développé par la suite le tourisme d'observation. Au Québec, jusque dans les années 1950 et 1960, ce sont les clubs privés des chasseurs et pêcheurs sportifs qui étaient considérés par le gouvernement comme le meilleur moyen de protéger les ressources fauniques de la province dans la mesure où les clubs avaient l'obligation de faire surveiller leurs territoires, empêchant ainsi les pratiques de braconnage (Minister of Colonization, Mines and Fisheries, 1914). Aujourd'hui, une grande partie de ces clubs privés a été transformée en territoires administrés (réserves fauniques, zone d'exploitation contrôlée). Ces territoires ont un double objectif : le développement récréotouristique de la région tout en assurant une préservation des ressources. C'est dans cette logique que s'est inscrite la création de la réserve faunique de Matane, avec la mise en place de chasses contrôlées adaptées au nombre d'animaux présents sur le territoire (Desmeules, 1966a; Crête, 1973;

Potvin, 1985). Cette évolution de la chasse permet de réhabiliter cette activité dans un cadre de pensée en faveur de l'environnement (Lovelock, 2008).

En ce qui concerne la réserve faunique de Matane, ce territoire a vu sa population d'originaux fortement s'accroître ces 20 dernières années, pour atteindre une densité record de 5 originaux au km² en 2007 (Lamoureux *et al.*, 2007). Une telle population est liée à une conjugaison de facteurs qui s'est montrée favorable à l'espèce : exploitation forestière offrant un habitat idéal à l'orignal, limitation de la chasse — notamment des femelles — pendant de nombreuses années, présence de vasières naturelles. La densité d'originaux présente au sein de la réserve s'avérait dangereuse pour la pérennité de la ressource. Un effondrement de la population était possible dans la mesure où le nombre d'originaux avait dépassé la capacité de support du milieu, le principal prédateur de l'orignal, le loup, n'étant pas présent en Gaspésie (MRNE, 2011). En adéquation avec une étude menée à Terre-Neuve sur les risques que représentent une surabondance d'originaux sur le milieu naturel (transformation de la végétation, impact sur le sol, baisse de la biodiversité) (McLaren *et al.*, 2004), les gestionnaires ont alors utilisé la chasse contrôlée et développé de nombreux produits chasse afin de rétablir une densité de population à même de garantir la durabilité de la ressource. Ainsi, des séjours de chasse appelés « chasse de conservation » et « chasse tardive » sont proposés depuis 2008 et visent à abattre des femelles afin de limiter les possibilités de croissance de la population. Ces séjours de chasse peuvent être vus comme des chasses plus scientifiques, car elles imposent une sélection quantitative et qualitative stricte du gibier. Les modalités de gestion de la réserve de Matane amènent alors à remettre en question le lieu commun « chasse — usage consommateur — négatif pour l'environnement », la chasse pouvant être un moyen de gestion et de régulation des écosystèmes (Dickson *et al.*, 2009).

Les chasses contrôlées de la réserve faunique de Matane ne sont cependant pas libres de toutes critiques. Tout d'abord, la technicisation de l'aménagement de la faune et l'intégration de critères de rentabilité dans la gestion des espaces administrés par le gouvernement québécois entraînerait une disparition de l'orignal comme patrimoine faunique canadien pour laisser peu à peu la place à « l'animal produit ». La chasse tardive a ainsi mauvaise presse pour certains groupes de chasseurs interrogés qui considèrent cette chasse non éthique dans la mesure où il s'agit plus de « l'abattage d'animaux » que d'une véritable chasse (les hauteurs de neige rendent plus difficile le déplacement des originaux, les femelles pouvant être de surcroît gestantes d'un foetus déjà bien développé). En outre, les séjours de chasse de la réserve faunique de Matane sont devenus tellement difficiles à obtenir (*cf. supra*) que la plupart des chasseurs retenus font des demandes sur l'ensemble des forfaits proposés. Or, les forfaits incluent un type d'arme bien spécifique que les chasseurs ne maîtrisent pas forcément comme l'arc ou le fusil à poudre noire. Ainsi, certains chasseurs se retrouvent à chasser au sein de la réserve avec des armes qu'ils n'ont jamais utilisées. Selon des gardes de parc, cela pose des problèmes dans le déroulement de la chasse, plusieurs animaux pouvant être blessés sans pour autant être mis à mort par les chasseurs.



ILLUSTRATION 3 :
Tour d'observation dans le parc
national de la Gaspésie
(source : L. Chanteloup).

En ce qui concerne le tourisme d'observation, une analyse critique des impacts de cette forme de tourisme sur l'environnement amène à réinterroger son caractère non consommptif de la ressource. En effet, au regard de la littérature concernant les impacts du tourisme d'observation sur les grands mammifères, il apparaît que cette forme de tourisme transforme le comportement des animaux et l'utilisation de leur habitat, gêne les cycles de reproduction, augmente le stress animal... (Knight et Gutzwiller, 1995; Gander et Ingold, 1997; Stankowitch, 2008; Taylor et Knight, 2003). Les divers effets du tourisme d'observation poussent certains auteurs (Tremblay, 2001; Meletis et Campbell, 2007) à remettre en cause le fait de considérer les activités d'observation comme des formes touristiques non consommptives. Ils appellent à reconceptualiser le tourisme d'observation afin de reconnaître cette forme de tourisme comme un tourisme consommptif dont les effets ne sont pas forcément immédiats, contrairement à la chasse.

L'inscription de la réserve faunique de Matane dans un réseau de différents territoires administrés permet de revisiter cette problématique des impacts du tourisme d'observation sur l'environnement. Il apparaît ainsi que ces impacts sont à la fois fonction de la réglementation des espaces administrés et des modalités de mise en œuvre de ce tourisme qui peut recouvrir des activités touristiques différentes. C'est alors la philosophie de gestion et la manière dont est appréhendée la notion de récréotourisme qui sont à prendre en compte. Le tourisme d'observation peut être vu comme « une industrie qui produit des marchandises pour un consommateur » ou alors comme une activité créatrice « d'expériences imaginatives », « de rencontres réflexives », « d'opportunités de traverser les frontières entre les notions de civilisation et de wilderness », améliorant les connaissances sur les relations de

l'homme à l'écologie » (Oelschlaeger, 1995 : 336). Une mise en regard de différentes pratiques d'observation permet de souligner cet état de fait.

Il a été vu précédemment que la fin des années 1970 avait été marquée par une refonte du système de gestion de la faune. En Gaspésie, la clarification entre le rôle et l'aménagement des différents territoires (ZEC, réserves fauniques et parc national) permet de mieux différencier la fonction de chaque espace. Par exemple, les réserves fauniques et les ZEC organisent un contrôle et un aménagement de la faune et contribuent en cela à la préservation du gibier. Ces territoires restent cependant ouverts à l'exploitation des ressources naturelles et n'entrent donc pas dans le réseau d'aires protégées du Québec, contrairement aux parcs nationaux. Ainsi des différences s'établissent entre le parc national et la réserve faunique de Matane, cette dernière apparaissant comme :

un complément valable à l'esprit de conservation de la faune et du milieu qui se dégage du [p]arc de la Gaspésie. La présence de ce dernier comme territoire contiguë à la réserve Matane représente un gage de richesse faunique et scénique. Toutefois ce qui différencie ces deux entités territoriales, c'est la vocation de conservation à l'intérieur du parc, par rapport à celle de consommation de la faune dans la réserve (Anonyme, 1982 : s. p.).

Cette différence de statut a des conséquences au niveau des activités récréotouristiques offertes au sein de ces territoires. La distinction majeure réside dans le fait que la réserve faunique de Matane est un territoire qui est avant tout ouvert à la chasse, contrairement au parc national de la Gaspésie qui prohibe cette activité. De fait, les activités d'observation offertes au sein de ces deux entités diffèrent et ne sont pas sous-tendues par les mêmes éthiques environnementales.



ILLUSTRATION 4 : Visite d'une vasière dans la réserve faunique de Matane (source : L. Chanteloup).

Au sein du parc national de la Gaspésie, depuis sa refondation en 1981, on essaye de développer un tourisme d'observation qui ne serait pas basé sur une interaction directe avec les animaux. Par exemple, le comportement des visiteurs est particulièrement surveillé à l'égard du caribou de la Gaspésie, animal dont la population est aujourd'hui menacée. L'accessibilité aux sommets où est présente cette espèce est réglementée : les randonneurs ont pour consigne de s'arrêter en présence d'un caribou et de lui laisser la priorité de passage. Les activités touristiques organisées autour de l'animal consistent en un espace muséographique consacré à l'espèce et à des ateliers d'informations organisés par les gardes naturalistes. Quant à l'orignal, qui est la deuxième espèce phare du parc pour les activités d'observation, même si cette espèce n'est soumise à aucune mesure de protection spécifique, le parc prône la non-interaction. Il souhaite laisser évoluer les animaux dans leur milieu naturel en leur apportant le minimum de dérangement possible. Dans un secteur fortement fréquenté par l'orignal comme le chemin de randonnée Ernest Laforce, des panneaux interdisent aux randonneurs de sortir des sentiers pour suivre les orignaux. En période de reproduction, il est également demandé aux visiteurs de ne pas pratiquer l'appel de l'orignal afin de ne pas entrer en contact direct avec eux (voir illustration 3).

La réserve de Matane n'ayant pas les mêmes finalités en matière de préservation de la nature que celles affichées par le parc national, les activités d'observation organisées autour de l'orignal sont plurielles. Elles vont d'activités sans interaction directe avec l'animal (activités de découverte de l'habitat de l'orignal) à des activités avec interaction directe

où le visiteur part à « la recherche » de ce dernier (*cf. supra*). Cette recherche de l'original se fait soit par kayak sur les lacs, soit par véhicule à moteur sur les chemins de la réserve. Pour cette dernière activité, une camionnette avec un maximum de 12 personnes parcourt une route sur laquelle ont été disposées des pierres à sel afin d'attirer les animaux. Lorsqu'un animal est repéré, les visiteurs sont invités à sortir de la camionnette afin de s'approcher à une distance de sécurité de la bête (voir illustration 4).

Si les différentes activités d'observation autour de la faune au sein du parc national de la Gaspésie et de la réserve faunique de Matane ont en commun d'offrir aux visiteurs la possibilité de voir des animaux dans leur milieu naturel, il apparaît que les degrés d'interaction et d'impacts potentiels derrière ces activités ne sont pas identiques. Sous une même appellation de « tourisme d'observation » se retrouvent des activités variées dont certaines ont des impacts qui s'apparentent à ceux des activités consomptives, dans le sens où elles peuvent avoir une incidence négative sur la faune (perturbation du cycle de nutrition ou de la reproduction, etc.). Les activités dites non consomptives peuvent se traduire par le nourrissage direct ou indirect (l'organisation touristique nécessite la présence de poubelles) des animaux sauvages par les visiteurs (Newsome *et al.*, 2005 ; Bulbeck, 2005). L'animal ne pourra plus survivre par lui-même dans son milieu naturel ou changera de comportement.

Il est donc important d'adopter une approche systémique de l'étude du tourisme d'observation, en prenant en compte le statut du territoire dans lequel celui-ci est organisé. En effet, le contexte spatial détermine l'éthique touristique

recherchée. De celle-ci découlent les impacts potentiels du tourisme faunique sur l'environnement mais aussi le type d'interrelation que les visiteurs construisent avec l'animal (Brandin, 2009).

Conclusion

L'étude de cas de la réserve faunique de Matane a permis de revisiter les modalités d'articulation entre le tourisme de chasse et le tourisme d'observation, montrant par là même les limites d'un cadre de pensée opposant activités consomptives et non consomptives. Le tourisme faunique est en effet très diversifié et ne se réduit pas à opposer chasse et observation, ces différents usages pouvant être compatibles au sein d'un même espace. Le cadre d'analyse consomptif et non consomptif est appelé à être dépassé, et plusieurs éléments ont montré dans quelle mesure celui-ci était obsolète : la chasse comme usage consomptif peut s'avérer être une pratique participant à l'équilibre des écosystèmes si elle est convenablement gérée alors que le tourisme d'observation peut à l'inverse s'avérer néfaste pour les espèces fauniques. Il a également été montré que différents usages n'étaient pas forcément pratiqués par différents usagers, chasseurs et observateurs pouvant être une seule et même personne. De même, une même forme de tourisme peut se décliner de différentes manières en fonction de la gestion et de l'éthique territoriale développée. Ainsi, nous avons vu que les activités de la réserve faunique de Matane visent plus à procurer aux visiteurs « de l'amusement, de l'excitation, des trophées, de l'aventure et des paysages comme élément principal de leur expérience dans l'espace naturel », alors que le parc national de la Gaspésie vise à faire des activités récréotouristiques « un portail à travers lequel les humains entrent dans une relation plus équilibrée avec leur territoire » (Oelschlaeger, 1995 : 337). L'analyse des pratiques récréotouristiques autour de la faune sauvage appelle à étudier les différentes activités en fonction des impacts directs et indirects de ces pratiques et à prendre en compte la philosophie et le mode de gestion territorial.

Au Québec, les réflexions actuelles sur la multifonctionnalité encouragent la mise en œuvre d'une gestion écosystémique des ressources. Appliquée à la faune, cela permettrait de regrouper les différents utilisateurs de la ressource faunique qui travailleraient ensemble à limiter des perturbations en matière de fonctionnement des écosystèmes. Selon Aldo Leopold (1949 : 224-225), chef de file de cette éthique environnementale, dénommée *the land ethic*, une activité « *is right when it tends to preserve the integrity, stability, and beauty of the biotic community. It is wrong when it tends to do otherwise* ». Il s'agit de raisonner en termes d'équilibres systémiques dynamiques. Les usages dénoncés sont ceux qui entraînent une rupture systémique : destruction d'un écosystème, forte perturbation de celui-ci entraînant la disparition de certaines espèces, élément perturbateur ne permettant pas une adaptation de l'écosystème au changement. Ainsi, le philosophe de l'environnement Rolston explique que la chasse peut être incluse dans une éthique écologique dans la mesure où cette pratique ne s'oppose pas forcément à une bonne gestion et préservation de l'environnement :

The ecological ethic, which kills in place, is really more advanced, more harmonious with nature, than the animal rights ethic, which, in utter disharmony with the way the world is made, kills no animals at all. Those who go out and kill for fun may have failed to grow up morally; sometimes those who object to any killing in nature and in human encounter with nature have not grown up either biologically or morally Rolston (1988 : 91).

Si chasse et observation ne peuvent plus être opposées en ce qui concerne la gestion des écosystèmes, la question reste posée en termes de contrôle et d'accès à l'espace dans le temps. Comme nous venons de le voir dans l'exemple de la réserve faunique de Matane, les activités de chasse et d'observation sont compatibles au sein d'un même territoire, elles restent cependant difficilement conciliables dans le même cadre spatio-temporel. De ce point de vue, les enjeux ne portent pas tant sur une distinction éthique entre chasse et observation, mais plutôt sur une compétition d'usages consomptifs pour l'accès à la faune sauvage au même moment de l'année. ■

Références

- ADAMS, Bill (2009) « Sportman's shot, Poacher's pot: Hunting, local people and the history of conservation », DANS DICKSON, Barney; Jonathan HUTTON et Bill ADAMS (sous la direction de), *Recreational hunting, conservation and rural livelihoods: science and practice*, p. 127-140. Hoboken : Blackwell Publishing LTD.
- Anonyme (1982) *Plan d'aménagement, phase 1 et 2 — Documents d'analyse — secteur Matane*, Document de travail, archives Sépaq, Québec : Sépaq.
- BANVILLE, Daniel (1985) « Les réserves fauniques », *Collection réflexion et recherches*, n° 21, spécial sur le patrimoine de demain, décembre. 13 p.
- BRANDIN, Elisabeth. (2009) « Versions of "wild" and the importance of fences in Swedish wildlife tourism involving moose », *Current issues in tourism*, vol. 12, n° 5-6, p. 413-427.
- BULBECK, Chilla (2005) *Facing the wild, ecotourism, conservation and animal encounters*, London, Sterling : Earthscan. 312 p.
- CATLIN, James; Roy JONES et Tod JONES (2011) « Revisiting Duffus and Dearden's wildlife tourism Framework », *Biological Conservation*, vol. 144, p. 1537-1544.
- CRÊTE, Michel (1973) « Étude de la population d'orignal de la réserve Matane ». Thèse de doctorat, Québec : Université Laval, Faculté des sciences. 338 p.
- CRÊTE, Michel (1983) *Plan d'action pour le développement de l'orignal au Québec*, Direction de la faune terrestre, Ministère du Loisir de la chasse et de la pêche, archives Sépaq, Québec : Sépaq.
- DEL DEGAN, MASSE et Associés, IPAQ (1996) *Mise en valeur de l'orignal dans la réserve faunique de Matane — étude de faisabilité — Rapport final*, archives Sépaq, Québec : Sépaq. 91 p.
- DESMEULES, Pierre (1966a) « Controlled moose hunts in Québec's provincial parks », *Proceedings of the North-east section of the wildlife society*, archives non publiées. 15 p.
- DESMEULES, Pierre (1966b) *La chasse à l'orignal : manuel technique*, Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, Québec : Service de la faune, Division de la faune terrestre. s. p.
- DICKSON, Barney; Jonathan HUTTON et Bill ADAMS (sous la direction de) (2009) *Recreational hunting, conservation and rural livelihoods: science and practice*, Hoboken : Blackwell Publishing LTD. 383 p.

- DIONNE, G.; G. BEAUDRY et B. LACHANCE (1980) *Des orientations de développement des loisirs pour l'est du Québec — perspectives 1980-1989*, archives Sépaq, Québec : Sépaq. s. p.
- DUFFUS, David A. et Philip DEARDEN (1990) « Non consumptive wildlife oriented recreation: a conceptual Framework », *Biological Conservation*, vol. 53, p. 213-231.
- FRANKLIN, Adrian (2011) *Animals and Modern Cultures: sociology of human — animal relations in modernity*, Londres : Sage Publications LTD. 213 p.
- FREESE, Curtis H. (1998) *Wild species as commodities: managing markets and ecosystems for sustainability*, Washington DC : Island Press. 321 p.
- GAGNON, Serge (2009) « L'appropriation ludique de la forêt au Québec : d'une gestion privée de club à une intervention publique de protection (1885- 1935) », *Études caribéennes*, <<http://etudescaribeennes.revues.org/3609>>, consulté le 11 mars 2011.
- GAGNON (2010) questionnaire de la réserve faunique de Matane, entrevue réalisée à Matane, le 18 octobre 2010.
- GANDER, Hans et Paul INGOLD (1997) « Reactions of male alpine chamois *Rupicapra rupicapra* to hikers, joggers and mountain bikers », *Biological Conservation*, vol. 79, p. 107-109.
- HINCH, Thomas (1998) « Ecotourists and indigenous hosts: Diverging views on their relationship with nature », *Current issues in tourism*, vol. 1, n° 1, p. 120-124.
- JOHNSTON, Margaret E. (1995) « Patterns and issues in Arctic and sub-arctic tourism ». DANS HALL, Colin. M. et Margareth E. JOHNSTON (dir.), *Polar Tourism: Tourism in the Arctic and Antarctic regions*, p. 27-41. Chichester : John Wiley and sons.
- KELLERT, Stephen R. (1979) *Public attitudes toward critical wildlife and natural habitat issues — phase 1*, Springfield : NTIS. 138 p.
- KNIGHT, Richard L. et Kevin J. GUTZWILLER (sous la direction de) (1995) *Wildlife and recreationists: coexistence through management and research*, Washington : Island Press. 372 p.
- LAMOUREUX, Jean; Alain PELLETIER; Mathieu BELANGER et Claude LAROCQUE (2007) *Inventaire aérien de l'original dans les réserves fauniques de Matane et de Dunière à l'hiver 2007*, Québec : Ministère des Ressources Naturelles et de la faune, direction de l'aménagement de la faune et du Bas-Saint-Laurent. 34 p.
- LEADER-WILLIAMS, Nigel (2009) « Conservation and hunting: friends and foes? », DANS DICKSON, Barney; Jonathan HUTTON et Bill ADAMS (sous la direction de), *Recreational hunting, conservation and rural livelihoods: science and practice*, p. 9-24. Hoboken : Blackwell Publishing LTD.
- LEMIEUX, Paul (1986) « C'est arrivé près de chez nous » : *Tourisme — Chasse — Pêche — Loisir, l'histoire d'un ministère dans l'est du Québec*, Québec : MLCP. 322 p.
- LEOPOLD, Aldo (1949) *A sand county almanac*, New York : Oxford university Press. 228 p.
- LOVELOCK, Brent (sous la direction de) (2008) *Tourism and the consumption of wildlife: hunting, shooting and sport fishing*, Londres, New York : Routledge. 290 p.
- MARTIN, Paul Louis (1980) *Histoire de la chasse au Québec*, Montréal : Boréal express. 279 p.
- MCLAREN, Brian E.; Bruce A. ROBERTS; Nathalie DJAN CHÉKAR et Keith P. LEWIS (2004) « Effects of overabundant moose on the Newfoundland landscape », *Alces*, vol. 40, p. 45-59.
- MELETIS, Zoë A. et Lisa M. CAMPBELL (2007) « Call it consumption! Re-conceptualizing ecotourism as consumption and consumptive », *Geography compass*, vol. 1, n° 4, p. 850-870.
- MINISTER OF COLONIZATION, MINES AND FISHERIES (1914) *The fish and game clubs of the Province of Québec*, Québec : Gouvernement du Québec. 79 p.
- MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (1966) *Bulletin Ministère du Tourisme, de la Chasse, de la Pêche 1966*, Québec : Département du Tourisme. 118 p.
- MRNF — MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2008) *Plans régional de développement du territoire public : Abitibi-Témiscamingue*, Québec : Gouvernement du Québec. 136 p.
- MRNF — MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (2011) « Effets écologiques des fortes densités de l'original en Gaspésie », *MRNF — section faune études et recherches*, <<http://www.mrn.gouv.qc.ca>>, consulté le 14 décembre 2011.
- NEWSOME, David; Ross DOWLING et Susan MOORE (2005) *Wildlife tourism*, Clevedon, Buffalo : Channel view publications. 299 p.
- OELSCHLAEGER, Max (1995) « Taking the land ethic outdoors : its implications for recreation », DANS KNIGHT, Richard L. et Kevin J. GUTZWILLER (sous la direction de), *Wildlife and recreationists: coexistence through management and research*, p. 335-350. Washington : Island Press.
- ORAMS, Mark B. (1996) « A conceptual model of tourist- wildlife interaction: the case for education as a management strategy », *Australian geographer*, vol. 27, n° 1, p. 39-51
- POTVIN, Alain (1985) *La chasse contrôlée sur la réserve Matane de 1964 à 1985*, Ministère du loisir de la chasse et de la pêche, archives Sépaq, Québec : Sépaq : 80 p.
- QUÉBEC (1983) « Chapitre C-61.1 : Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune », Québec : éditeur officiel du Québec, article 111, consulté le 15 décembre 2011.
- REYNOLDS, Paul C et Dick BRAITHWAITE (2001) « Towards a conceptual Framework for wildlife tourism », *Tourism Management*, vol. 22, p. 31-42.
- ROLSTON, Holmes (1988) *Environmental ethics: Duties to and values in the natural world*, Philadelphie : Temple University Press. 391 p.
- SAMSON, Claude; Christian DUSSAULT; Réhaume COURTOIS et Jean-Pierre OUELLET (2002) *Guide d'aménagement de l'habitat de l'original*, Sainte-Foy : Société de la faune et des parcs du Québec, Fondation de la faune du Québec et Ministère des ressources naturelles du Québec. 48 p.
- SÉPAQ (2011) « Réserve faunique de Matane », *section information documentation*, <<http://www.sepaq.com/rf/mat>>, consulté le 26 décembre 2011.
- STANKOWITZ, Theodore (2008) « Ungulate flight responses to human disturbance: a review and meta-analysis », *Biological Conservation*, vol. 141, p. 2159-2173.
- TAYLOR, Audrey .R. et Richard L. KNIGHT (2003) « Wildlife responses to recreation and associated visitor perceptions », *Ecological applications*, vol. 13, n° 4, p. 951-963.
- THOMPSON, Ian D. et Robert W. STEWART (2007) « Management of moose habitat », DANS FRANZMANN, Albert W. et Charles C. SCHWARTZ (sous la direction de), *Ecology and management of the north american moose*, p. 377-402. Boulder : University press of Colorado, 2^e édition.
- TREMBLAY, Pascal (2001) « Wildlife tourism consumption: consumptive or non-consumptive? », *International journal of tourism research*, vol. 3, p. 81-86.